

# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

- C.E.A.



## AGRESSION D'UN COLLÈGUE : LA SANCTION NE DOIT PAS ATTENDRE !

Jeudi 25 Juin, une vague de violence d'une personne détenue s'est abattue sur notre collègue. Refusant de se conformer aux horaires des douches de son étage, cette dernière a choisi de répondre par la violence et a honteusement agressé notre collègue. Ces agressions pour les douches étaient déjà une pratique courante dans ses précédents établissements.

Le SPS-CEA adresse avant tout son soutien à notre collègue blessé et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le SPS-CEA tient également à remercier l'ensemble des agents présents ce jour-là, dont la réactivité et le professionnalisme ont permis de porter immédiatement assistance à leur collègue.

Aujourd'hui, le SPS-CEA interpelle solennellement la Direction. Nous demandons que la sanction disciplinaire de cette personne détenue ne soit ni reportée ni allégée sous prétexte de la canicule.

Nous entendons que le quartier disciplinaire soit actuellement vide, mais lorsque l'intégrité physique d'un agent est en jeu, aucune circonstance ne doit justifier un renoncement à une réponse ferme.

**Toute agression contre un personnel** doit entraîner une sanction immédiate, exemplaire et assumée. Les personnels ont le droit d'exercer leur mission en sécurité. Ils attendent de leur administration qu'elle fasse preuve de la même fermeté que celle exigée quotidiennement des agents.

Triste constat : après l'agression de notre collègue à 9h30, aucun membre de la Direction n'a jugé utile de prendre de ses nouvelles. Si une visite en détention paraît manifestement trop contraignante, un détour de quelques instants vers le véhicule d'intervention, où l'agent poursuivait son service l'après-midi, aurait pourtant été possible. Quelques minutes auraient suffi pour témoigner d'un minimum de considération envers un personnel victime d'une agression dans l'exercice de ses fonctions.

Le SPS-CEA ne cédera jamais sur la protection des personnels !

Le bureau local, 26/06/26